



Etape 1 : Qui prévenir immédiatement après le décès ?

Si le décès est constaté, contactez un médecin ou le SAMU (15) pour l'établissement du certificat de décès. En cas de décès suspect, accidentel ou violent, appelez la police (17). Si la découverte est tardive, contactez aussi le 15. Ne touchez rien tant que les autorités n'ont pas donné leur feu vert.

Etape 2 : Quand faut-il appeler une entreprise de nettoyage après décès ?

Faites appel à Extreme Clean si le décès a laissé des traces biologiques, s'il a été découvert tardivement, ou s'il a eu lieu dans un contexte violent. Nous intervenons 7j/7 sous 24 à 48h avec discrétion, pour nettoyer, désinfecter et assainir les lieux.

Etape 3 : Gérer les objets personnels, clés et accès au logement

Récupérez les documents et objets importants, sécurisez les lieux. Extreme Clean peut trier, isoler, évacuer ou conserver les effets personnels selon vos souhaits.

Etape 4 : Résiliation du bail, de l'électricité, des contrats

Prévenez le propriétaire, les fournisseurs d'énergie, internet, et l'assurance. Réalisez l'état des lieux après nettoyage. Le préavis peut être annulé en cas de décès.

Etape 5 : Déclaration de décès et démarches administratives

Déclarez le décès en mairie. Demandez plusieurs copies de l'acte de décès. Prévenez CPAM, banques, mutuelles, caisses de retraite. Sollicitez un notaire pour la succession.

Etape 6 : Quelles aides financières ou sociales ?

Vous pouvez solliciter :

- Le capital décès via la CPAM
- Des aides funéraires via la CAF ou la mairie (CCAS)
- Une éventuelle prise en charge du nettoyage par l'assurance habitation
- L'allocation veuvage pour le conjoint survivant

Et après ? Prendre soin de soi

Le deuil peut être long. Des psychologues, groupes de parole ou numéros d'écoute existent. Consultez notre liste Deuil et isolement : numéros utiles . Parlez-en à votre médecin si besoin.

Extreme Clean à vos côtés

Nous vous accompagnons à chaque étape. Devis gratuit, intervention partout en France sous 24h. Contactez-nous en toute confidentialité.